

ATTENTION

En raison des difficultés croissantes et continues de la filière des textiles, **l'opérateur de collecte APIVET n'est plus en mesure d'assurer la collecte** sur notre territoire.

Ainsi, **à compter du 1er juillet il retirera progressivement ses bornes de dépôt.**

Dans l'attente d'une solution, nous vous remercions de bien vouloir conserver vos textiles et comptons sur votre compréhension.

Pour rappel, tout dépôt sauvage peut donner lieu à une contravention pouvant aller jusqu'à 1 500€.

